



## Marocain voulant vivre en France

Par **Gabin44**, le **23/05/2015 à 09:57**

Bonjour,rnC'est pour mon ami d'enfance qui habite au Maroc et qui est venu durant 2 ans en france (de ces 15 à 17 ans) et qui est retourné au Maroc il y a 6 mois cause de décès dans sa famille.rnAujourd'hui il souhaite vivre en France et y travailler mais il n'a aucune formation particulière mais parle très bien le français, il a été dans une école française durant son séjour en France. Il ne sait pas comment faire pour ces papiers et réussir à avoir une autorisation du territoire. Il va bientôt avoir 18 ans.rnC'est assers urgent.rnNous avons penser à faire appel à un avocat mais si on peut éviter car c'est très cher...rnSi quelqu'un peut nous aider s'il vous plaît

Par **aguesseau**, le **23/05/2015 à 10:38**

bjr,rnil faut qu'il attende d'être majeur pour commencer les démarches.rnil doit se rendre dans un consulat de france et demander un visa long séjour.rnmais compte tenu de la situation de l'emploi en france (5 millions de personnes à la recherche d'un emploi) et de l'absence de qualification professionnelle de votre ami, il sera très difficile d'obtenir un titre de séjour.rndans une telle situation, un avocat me semble inutile.rncdt

Par **Gabin44**, le **23/05/2015 à 11:12**

Il n'y a donc aucune solution pour qu'il séjourne en france ? Outre le travail ?

Par **aguesseau**, le **23/05/2015** à **14:50**

dans la plupart des états du monde, pour ne pas dire tous, un étranger doit posséder un titre de séjour pour s'établir dans un pays. Il faudrait que votre ami commence par acquérir une formation professionnelle dans son pays avant de faire une demande d'immigration en France et même avec un bon métier, ce n'est pas certain qu'il puisse obtenir un visa long séjour. Je répète qu'il existe 5 millions de personnes ayant en principe un métier qui sont à la recherche d'un emploi en France.